



*Depuis trois ans maintenant, la réingénierie de la profession de psychomotricien est bloquée, malgré les promesses émises quant à la reprise des travaux, la dernière émanant de Mme FIORASO en Mars dernier.*

*Les psychomotriciens, dans leur ensemble, expriment ici avec la plus grande vigueur leur incompréhension générée par ce blocage. Celle-ci est d'autant plus forte que les psychomotriciens ont toujours répondu positivement depuis plusieurs années, aux sollicitations appuyées des pouvoirs publics et du Ministère de la Santé en particulier face aux besoins nouveaux de santé des patients, sur des dossiers primordiaux, comme ce fût le cas pour le Plan Alzheimer, le plan Autisme et bien d'autres.*

*Notre profession a récemment, pris connaissance de ce qui serait la nouvelle position des Ministères face aux revendications de nos confrères et amis Masseur-Kinésithérapeutes. Ceux-ci, prenant exemple sur leurs collègues orthophonistes, ont manifesté sur la voie publique et disent avoir rapidement obtenu satisfaction.*

*Les psychomotriciens n'ont organisé qu'une seule manifestation en 41 ans. C'était en 1973 avant que le décret 74112 du 15/02/1974 reconnaisse la formation et crée le Diplôme d'Etat.*

*Depuis lors, ils ont toujours entretenu avec leurs Ministères de tutelle des relations constructives. Mais nous prenons acte, aujourd'hui, du fait que l'écoute de l'Etat vis-à-vis des professions de santé semble reposer sur le seul rapport de force.*

*Aussi, face à cette absence de concertation de ses Ministères de tutelle, les psychomotriciens ont décidé de manifester à leur tour pour que leur volonté de voir se mettre en place une formation rénovée, en 300 ECTS, et conférant au grade Master, soit enfin entendue. Car, elle seule, est susceptible de répondre aux besoins actuels de la population française en termes de santé, conformément aux engagements pris en ce sens par le Président de la République.*

*Nous attendons de la part des Ministères de la Santé et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche une réponse de cohérence et de responsabilité qui ouvrira à n'en point douter sur 40 nouvelles années de collaboration fructueuse au service de la Santé en France.*